

V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## COMMISSION

**Appels de propositions au titre des programmes de travail du septième programme-cadre pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration**

(2007/C 114/09)

Avis est donné du lancement de deux appels de propositions au titre des programmes de travail du septième programme-cadre de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration (2007-2013).

Les soumissionnaires sont invités à présenter des propositions pour les appels suivants concernant la collaboration transnationale entre les membres du réseau ERA-MORE et la collaboration transnationale entre les points de contact nationaux (PCN) officiellement désignés par les autorités nationales compétentes. Les délais à respecter et les budgets impartis sont indiqués dans les textes des appels qui sont publiés sur le site web CORDIS.

**Programme spécifique Personnes:**

Référence de l'appel: FP7-PEOPLE-2007-5-3-ERA-MORE

FP7-PEOPLE-2007-5-4-NCP

**Ces appels de propositions concernent le programme de travail arrêté par la décision C(2007)562 de la Commission du 26 février 2007.**

Les informations relatives aux modalités des appels, le programme de travail et les indications à l'intention des candidats sur la façon de soumettre des propositions sont disponibles sur le site web CORDIS à l'adresse suivante: <http://cordis.europa.eu/fp7/calls/>

---